

Extrait du rapport final

Par la commission d'étude ad hoc « Retour d'expérience après la mission en Afghanistan pour les futurs engagements en réseau de l'Allemagne »*

* Commission constituée en vertu de la décision du 5 juillet 2022 prise sur le fondement du document du Bundestag 20/2570.

Avant-propos

Mesdames, Messieurs,

Chères lectrices, chers lecteurs,

Au-delà des guerres et conflits majeurs en Ukraine et au Proche-Orient, les crises se multiplient partout dans le monde. Les données provenant d'instituts de recherche de premier plan, tels que l'Institut de recherche sur les conflits internationaux de Heidelberg ou encore l'Université d'Uppsala, révèlent que le nombre des guerres et surtout des conflits intra-étatiques augmente. Alors que l'influence des pays du Sud s'accroît au détriment de l'Occident, un vide surgit dans de nombreuses régions, et tant les puissances régionales que de plus en plus d'acteurs armés non-étatiques en profitent pour asseoir leur pouvoir.

Il n'est pas encore possible de mesurer pleinement les conséquences que ces bouleversements produiront sur le long terme, mais dès à présent, il est évident que des puissances émergentes comme la Chine ou l'Inde revendiquent avec assurance de façonner l'ordre international. Bien que ces revendications visant à exercer plus d'influence soient souvent fondées, elles entraînent des effets profonds sur les institutions et les normes à l'échelon mondial. En partie, elles se heurtent également aux conceptions libérales que nous avons des valeurs et de l'idée que nous promouvons d'un ordre international fondé sur des règles de droit.

Le groupe BRICS, qui s'est élargi début 2024 avec l'adhésion de l'Iran, de l'Égypte, de l'Éthiopie et des Émirats arabes unis, constitue une illustration typique de cette évolution, mais en même temps, le regard porté sur ce groupe révèle l'hétérogénéité de ses membres et de leurs intérêts. Il n'est pas rare que dans une région en conflit, les différents membres du groupe soutiennent des parties différentes au conflit et poursuivent des intérêts opposés. Nous devons supposer que l'instabilité et la propension aux crises iront croissant et marqueront le 21^e siècle, une ère de multipolarité. Il faudra du temps pour que l'ordre mondial se stabilise et que les institutions internationales soient réformées et adaptées en vue de tenir compte de ces changements.

Les menaces directes et les conflits dans le voisinage immédiat de l'Europe ont conduit à ce que la stratégie de sécurité nationale du gouvernement fédéral ait de nouveau classé comme priorité absolue la défense de l'Allemagne et de ses alliés. Cette approche est logique, mais elle ne saurait entrer en contradiction avec la gestion internationale des crises qui demeure indispensable en tant qu'instrument de la politique étrangère et de sécurité allemande.

Des revers comme lors de l'engagement dans le Sahel ainsi que surtout l'échec stratégique de la mission de 20 ans en Afghanistan, qui a conduit à la mise en place de la présente commission d'étude ad hoc, soulignent la nécessité qu'il y a de poursuivre notre approche en réseau ou approche intégrée en matière de politique étrangère et de sécurité. À l'avenir, l'imbrication de nos instruments de développement, humanitaires, diplomatiques et, si nécessaire, militaires doit être davantage améliorée si nous voulons contribuer à la gestion des crises dans les régions en conflit.

Cette approche ne sera couronnée de succès que si les décideurs futurs prennent au sérieux les leçons tirées d'engagements passés et ce, dès le stade de la concertation entre les ministères impliqués, en particulier à Berlin, mais également en ce qui concerne une réelle équivalence des instruments civils et militaires. De plus, la gestion internationale des crises, tout comme la défense de l'Allemagne et de ses alliés, ne seront pas gratuites et coûteront de l'argent.

Toutefois, si nous négligeons la gestion internationale des crises, les coûts seront bien plus élevés. De nombreuses régions en conflit dans le monde sont situées dans notre voisinage géographique et ne sauraient tout simplement être ignorées. Si ce n'est pas nous qui nous y engageons, d'autres le feront d'autant plus, avec toutes les conséquences que l'on peut imaginer. Dès lors, il en va de notre intérêt stratégique fondamental qu'il existe une gestion des crises qui soit intégrée dans le cadre européen, qui dispose de fonds suffisants et qui vise des objectifs réalistes.

Les conclusions et les recommandations contenues dans le présent rapport final ont été élaborées de manière partisane et en coopération avec des experts. Après trois années de travail, elles permettront au Bundestag et aux gouvernements fédéraux futurs de disposer de recommandations pour les futurs engagements en réseau de l'Allemagne. Le rapport énumère des propositions visant à améliorer la coopération interministérielle, à mettre en réseau les informations et à formuler à l'avenir des objectifs et des stratégies plus réalistes, tout en les réexaminant continuellement.

En outre, ce rapport s'adresse également aux nombreux organismes impliqués, qu'ils relèvent de l'État ou soient non-gouvernementaux, aux forces d'intervention et enfin aux personnes du grand public qui souhaitent le consulter. Si l'Allemagne et l'Europe veulent continuer à jouer un rôle sur la scène mondiale et contribuer à une plus grande paix dans le monde, alors les changements partout dans le monde et la question de la manière de laquelle nous y faisons face nous concernent tous.

Michael Müller, membre du Bundestag

Président de la commission d'étude ad hoc « Retour d'expérience après la mission en Afghanistan pour les futurs engagements en réseau de l'Allemagne »

1 Introduction

Avec le présent rapport final, la commission d'étude ad hoc « Retour d'expérience après la mission en Afghanistan pour les futurs engagements en réseau de l'Allemagne » remet ses recommandations pour la contribution allemande à la gestion internationale des crises. Auparavant, la commission avait publié le 19 février 2024 un rapport intérimaire (document du Bundestag 20/10400) dans lequel elle présentait son analyse des 20 années de la mission en Afghanistan et des enseignements qui pouvaient en être tirés.¹ Le rapport intérimaire a fait l'objet d'un débat au Bundestag le 23 février 2024 (compte-rendu de séance plénière 20/155).

Conclusions du rapport intérimaire

Parmi les conclusions les plus importantes du rapport intérimaire, il convient de citer les éléments suivants :

De manière générale, faisait défaut une stratégie cohérente et susceptible d'être mise en œuvre de manière réaliste, les objectifs étaient très ambitieux et ils n'ont pas fait l'objet d'une évaluation continue et autocritique de la situation. En outre, les ressources humaines mises à disposition, en particulier dans le domaine des forces d'intervention civiles et des forces de police, étaient insuffisantes, un problème renforcé du fait que l'équipement et les capacités de la Bundeswehr n'ont pas été suffisamment adaptés eu égard à l'évolution de la situation dans le pays. De plus, le rapport conclut que la coopération interministérielle avait certes été améliorée, mais qu'elle était demeurée globalement insuffisante, un constat s'appliquant également en ce qui concerne le travail en réseau au sein du Bundestag allemand. En outre, les intérêts concurrents de nombreux acteurs ont rendu plus difficile une intervention coordonnée à l'échelon international. Finalement, il n'a pas non plus été suffisamment tenu compte de la culture, de l'histoire, de la religion et des traditions afghanes.

La commission d'étude ad hoc a conclu que l'Allemagne et ses partenaires de la coalition internationale avaient essuyé en Afghanistan un échec stratégique. L'opération multinationale a été accompagnée d'un nombre élevé de victimes humaines et de coûts énormes. La commission a toutefois également constaté que l'opération avait connu quelques succès partiels qui ont conduit à une amélioration des conditions de vie de la population afghane et à des avancées dans les domaines des infrastructures, de la santé et de l'éducation. Cependant, le retour au pouvoir des talibans a montré que ces avancées n'ont pas été durables. Les membres de la commission d'étude ad hoc ont expressément salué le dévouement personnel et professionnel des forces d'intervention allemandes impliquées. Bien qu'avec son rapport final, la commission ait mis un terme à l'objet de son enquête – la situation en Afghanistan –, elle rend hommage aux victimes de l'opération, parmi elles les soldats allemands, les membres de la police fédérale et les collaborateurs d'organisations humanitaires et de coopération internationales allemandes qui sont tombés au combat ou ont laissé leur vie dans l'exercice de leur mission, et elle rappelle qu'elle n'a pas oublié l'Afghanistan et ses habitants, ainsi que la situation humanitaire délétère qui y règne.²

¹ Outre la commission d'étude ad hoc, qui a examiné l'ensemble de la période d'intervention en Afghanistan, le Bundestag avait également mis en place une commission d'enquête (document du Bundestag 20/2352). Celle-ci s'est penchée sur la période entre la signature de l'accord de Doha le 29 février 2020 et la fin du mandat des forces armées allemandes assurant l'évacuation militaire le 30 septembre 2021, ainsi que sur le retrait d'Afghanistan.

² Cette phrase a donné lieu à une opinion séparée de la part des experts MM. Winfried Nachtwei et Egon Ramms, des membres du Bundestag M. Philip Krämer et Mme Merle Spellerberg (Alliance 90/LES VERTS) ainsi que de l'experte Mme Dr. Katja Mielke.

Groupes de travail thématiques chargés d'élaborer des recommandations

Sur le fondement des conclusions tirées du rapport intérimaire, les membres de la commission d'étude ad hoc ont constitué cinq groupes de travail (« groupes thématiques »), lesquels se sont penchés sur les sujets suivants : stratégie et formation des mandats ; coordination internationale ; Parlement et coordination avec le pouvoir exécutif ; connaissances, suivi et évaluation ; capacités, mise en œuvre et efficacité. Conformément à la mission dont la commission d'étude ad hoc avait été investie (document du Bundestag 20/2570), les groupes de travail thématiques ont formulé, sur le fondement des expériences tirées de l'opération en Afghanistan et aussi plus largement, des recommandations générales pour la contribution allemande à la gestion internationale des crises dans le cadre des futurs engagements en réseau de l'Allemagne en matière de politique étrangère, de développement et de sécurité.

À cette fin, la commission d'étude ad hoc et ses groupes de travail thématiques ont organisé des auditions tant publiques que non publiques. Les membres de la commission remercient tous les experts externes qui y ont pris part pour leur expertise et leurs suggestions. La commission est également reconnaissante pour les suggestions des membres des forces d'intervention qui ont pris part au débat « Leçons tirées de l'Afghanistan – le point de vue des forces d'intervention » qui s'est tenu le 19 mars 2024.³

De la sécurité en réseau à la sécurité intégrée

L'engagement en réseau abordée par la commission d'étude ad hoc a pour objectif la synergie des instruments militaires, policiers, diplomatiques, de politique de développement, humanitaires et économiques employés dans le cadre de la gestion internationale des crises et des missions de maintien de la paix. Compte tenu de l'évolution de l'environnement sécuritaire, cette approche a été développée en un concept de « sécurité intégrée ». Ce dernier englobe tant la gestion des crises et la défense de l'Allemagne et de ses alliés que des défis nouveaux à l'instar de la réaction aux cyberattaques, aux campagnes de désinformation et aux activités de sabotage.

Changement du contexte de la gestion des crises

La commission d'étude ad hoc était consciente du fait que son travail pour élaborer des recommandations intervenait dans le contexte d'un bouleversement profond de la situation dans le domaine de la sécurité en Europe. La guerre d'agression déchaînée le 24 février 2022 par la Russie contre l'Ukraine marque le terme de l'ordre de sécurité européen en vigueur jusqu'alors. Ce changement de donne affecte également l'Allemagne et la confronte à de nouvelles menaces et à des risques nouveaux qui ont des répercussions sur la politique en matière de sécurité et de défense. La défense nationale et de nos alliés est désormais prioritaire.

Parmi les conditions générales qui ont changé en matière de gestion internationale des crises figure le blocage partiel du Conseil de sécurité des Nations unies (ONU), un blocage qui ne saurait toutefois conduire à une paralysie de la communauté internationale face aux menaces pour la paix dans le monde et pour la sécurité internationale. Les États qui adhèrent à l'idée d'un ordre international fondé sur des règles de droit sont tenus de respecter et de défendre les normes fondamentales couchées dans la Charte de l'ONU et d'éviter les « deux poids, deux mesures ». Les normes fondamentales de la Charte de l'ONU demeurent déterminantes, à savoir le règlement pacifique des différends, l'interdiction de mener une

³ Les enregistrements des auditions publiques ainsi que de la réunion avec des membres des forces d'intervention sont disponibles sur le site Internet du Bundestag : https://www.bundestag.de/ausschuesse/weitere_gremien/enquete_afghanistan.

agression, la préservation de la paix dans le monde et de la sécurité internationale, ainsi que l'action collective en réponse aux perturbations de la paix.

Priorité élevée continue pour la gestion internationale des crises

La commission d'étude ad hoc estime que, outre la défense nationale et des alliés, la participation à d'éventuelles futures missions internationales doit conserver son caractère hautement prioritaire. L'Allemagne doit être en mesure et prête à contribuer à des missions de gestion internationale de crises, ensemble avec ses alliés et dans le cadre de coalitions internationales. La communauté internationale attend de l'Allemagne qu'elle assume ses responsabilités également à l'avenir.

Recommandations et leur mise en œuvre

Au terme de ses travaux, la commission d'étude ad hoc remet 72 recommandations portant sur une multitude de domaines ainsi que sur leur mise en œuvre. Parmi ces recommandations figurent des propositions sur le plan institutionnel et organisationnel en ce qui concerne une meilleure préparation des missions ainsi que leur équipement en personnel et en matériel, des propositions pour une coordination plus efficace au sein du gouvernement fédéral, ainsi que des propositions visant à renforcer le contrôle exercé par le Parlement.

Les recommandations s'adressent avant tout au gouvernement fédéral, aux Länder et au Bundestag allemand. L'une des conclusions de la commission d'étude ad hoc est qu'il faut davantage de débats publics portant sur la politique étrangère, la politique de développement et la politique de sécurité et que plus d'informations doivent être disponibles à cet égard. Le présent rapport doit également contribuer à cet aspect.

La commission d'étude ad hoc n'existe que pour la durée de la 20^e législature, et elle ne peut elle-même veiller à la mise en œuvre de ses recommandations. Cette dernière dépend de l'engagement des futurs gouvernements fédéraux, des groupes parlementaires au sein du Bundestag, mais également de la société civile, laquelle est appelée à donner suite à ces recommandations, à les commenter, à les étendre, puis à agir pour qu'elles soient réalisées. Il serait judicieux que tant les ministères que les commissions du Bundestag chargés de la gestion internationale des crises examinent, au cours de la seconde moitié de la prochaine législature, la question de savoir dans quelle mesure les recommandations de la commission d'étude ad hoc ont été prises en compte dans la pratique politique et, si tel n'est pas le cas, quels obstacles s'y sont opposés.⁴

⁴ Le chapitre 1 a donné lieu à une opinion séparée de la part des membres du Bundestag MM. Jan Nolte et Joachim Wundrak (AfD) ainsi que de l'expert M. Reiner Haunreiter.

Les membres de la commission d'étude ad hoc**Président**

Michael Müller (SPD)

Vice-Présidente

Serap Güler (CDU/CSU)

Membres du Bundestag**Membres titulaires****Membres suppléants**Groupe SPD

Michael Müller

Christoph Schmid

Derya Türk-Nachbaur (*responsable du groupe*)Prof. Dr. Lars Castellucci (*jusqu'au 21.11.2022*)Hakan Demir (*à partir du 13.12.2023*)Sebastian Fiedler (*du 21.11.2022 au 13.12.2023*)

Aydan Özoğuz

Nadja Sthamer

Groupe CDU/CSUPeter Beyer (*responsable du groupe*)

Serap Güler

Susanne Hierl

Michael Brand

Dr. Marlon Bröhr

Dr. Katja Leikert

Groupe ALLIANCE 90/LES VERTSSchahina Gambir (*responsable du groupe*)

Philip Krämer

Deborah Düring

Merle Spellerberg

Groupe FDP

Knut Gerschau

Christian Sauter (*responsable du groupe*)

Dr. Ann-Veruschka Jurisch

Frank Müller-Rosentritt

Groupe AfDJan Ralf Nolte (*responsable du groupe*)

Joachim Wundrak

Groupe LA GAUCHE

Andrej Hunko (*responsable du groupe*)

(*jusqu'au 06.12.2023*)

Heidi Reichinnek (*jusqu'au 10.05.2023*)

Membres experts

Prof. Dr. Anna Geis	Professeur de sciences politiques à l'Université Helmut-Schmidt/Université de la Bundeswehr de Hambourg, Institut de politique internationale, Hambourg
Prof. Dr. Dr. Hans-Joachim Gießmann	Directeur émérite de la Fondation Berghof Berlin, Schenefeld/Schleswig-Holstein
Reiner Haunreiter	Ancien colonel, chargé de cours à l'Université technique de Deggendorf/Bavière
Dr. Michael Lüders	Politologue et spécialiste de l'Islam (<i>jusqu'au 19.02.2024</i>)
Prof. Dr. Carlo-Antonio Masala	Professeur de politique internationale, Université de la Bundeswehr Munich, Neubiberg
Dr. Katja Mielke	Collaboratrice scientifique à l'Institut de recherche sur la paix et les conflits BICC, <i>Bonn International Centre for Conflict Studies</i>
Winfried Nachtwei	Ancien membre du Bundestag, Münster/Westphalie
Egon Ramms	Ancien général, ancien commandant en chef des Forces interarmées interalliées de l'OTAN à Brunssum (Pays-Bas), Meckenheim/Rhénanie-du-Nord-Westphalie
Prof. Dr. Ursula Schröder	Directrice scientifique à l'Institut de recherche sur la paix et de politique de sécurité de l'Université de Hambourg (<i>IFSH</i>), Hambourg
Jörg Vollmer	Ancien général, ancien chef d'état-major de l'armée de terre, ancien commandant en chef des Forces interarmées interalliées de l'OTAN à Brunssum (Pays-Bas), Meckenheim/Rhénanie-du-Nord-Westphalie
André Wüstner	Colonel, Président de l'Association de la Bundeswehr (<i>Deutscher Bundeswehrverband e. V.</i>), Berlin
Dr. Ellinor Zeino	Directrice du bureau de représentation en Turquie de la Fondation Konrad-Adenauer, Ankara

2 Rapport de synthèse (version abrégée du rapport final)

Malgré l'accent placé sur la défense du pays et de ses alliés, l'Allemagne devra à l'avenir aussi continuer à apporter sa contribution à la gestion internationale des crises. Sur le fondement des enseignements tirés des 20 années de l'engagement allemand en Afghanistan, lesquels avaient été constatés dans le rapport intérimaire, la commission d'étude ad hoc a rédigé des recommandations concrètes pour les futurs engagements en réseau de l'Allemagne.

Les recommandations se basent d'une part sur les conclusions du rapport intérimaire et des constatations qui y sont tirées du travail de cinq groupes de travail thématiques de la commission d'étude ad hoc, d'autre part sur les auditions d'experts dans les domaines militaire, politique, scientifique et de la société civile, puis finalement sur l'expertise apportée par les spécialistes travaillant pour le Bundestag ainsi que par les membres du Bundestag eux-mêmes.

Les engagements futurs nécessitent une stratégie élaborée qui d'une part détermine des objectifs clairs, vérifiables et réalistes et d'autre part définit les effets recherchés. En fonction des avancées réalisées par une mission, il convient, le cas échéant, de décider en concertation avec les alliés d'une stratégie de sortie. En outre, il convient également d'effectuer régulièrement des évaluations indépendantes. Pour qu'une mission soit couronnée de succès, il est essentiel qu'il y ait une concertation et une coopération continues à l'échelon national entre les ministères impliqués et le Parlement, mais également à l'échelon international avec l'Union européenne (UE), l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), l'ONU et les partenaires régionaux et locaux. La stratégie devra clairement identifier les intérêts de l'Allemagne, définir des objectifs intermédiaires, mais aussi être en mesure d'être adaptée en fonction de l'évolution de la situation dans le pays où l'intervention a lieu et tenir compte de manière réaliste de ses propres capacités et effets.

Les opérations devront être accompagnées d'une communication claire de la part du gouvernement fédéral. À cet égard également, il convient de déterminer des objectifs à court et à long terme et d'assurer la concertation interministérielle. Afin de faire face aux campagnes de désinformation, les capacités d'analyse, notamment sur les plateformes de réseaux sociaux, devront être améliorées et la coopération entre les autorités de la Fédération et des Länder compétentes en matière de sécurité, mais aussi au niveau international, devra être intensifiée. Dans le pays qui est le théâtre des opérations, la communication doit avoir lieu d'une manière adaptée aux différents groupes ciblés et tenir compte du contexte culturel et religieux.

Afin d'identifier les crises à un stade précoce et d'être en mesure d'y réagir de manière stratégique, une large base de connaissances et le développement de fonds communs de connaissances sont indispensables. À cet effet, il est nécessaire qu'il existe une structure de soutien à long terme pour les institutions universitaires et extra-universitaires et un échange renforcé entre les domaines de la science, de la politique et de la pratique. Afin d'améliorer la mise en réseau et de promouvoir une compréhension commune des contextes pertinents, il serait judicieux d'impliquer plus fortement les scientifiques dans le travail des ministères. De même, il faudrait que l'expérience des praticiens soit davantage utilisée dans les institutions scientifiques. Lors d'une intervention, il convient de tirer le plus largement possible parti du savoir local et de l'évaluer systématiquement. Dans l'objectif de dresser un tableau commun d'une situation, il est en outre souhaitable, d'une part d'analyser les informations qui sont rapportées par les membres des forces d'intervention rentrant au pays ou qui sont fournies par des puissances alliées et la société civile et d'autre part, d'intégrer ces informations dans la planification et la mise en œuvre ultérieure d'une opération. Dans la mesure où il y est fait recours, l'utilisation de l'Intelligence artificielle dans

le but de systématiser la base des connaissances devrait faire l'objet d'un examen. En même temps, il convient d'exploiter en commun à l'échelon interministériel les possibilités de réaliser des économies, ainsi que de supprimer les structures doubles.

Un engagement couronné de succès présuppose qu'il existe une structure institutionnelle harmonisée de suivi et d'évaluation. Il convient de mener des évaluations indépendantes tant au cours qu'à la fin de chaque engagement intégré. De même, il est nécessaire d'intensifier la communication entre les forces d'intervention qui opèrent sur le terrain et l'échelon politico-stratégique. Le processus au moyen duquel les institutions tirent les enseignements d'une intervention doit dans la mesure du possible avoir lieu au niveau inter-organisations et, grâce à l'exploitation de l'expérience des membres des forces d'intervention rentrant au pays, être intégré dans les différents types de formation, afin d'améliorer les interventions futures.

Le rapport intermédiaire a constaté que des améliorations s'imposaient en particulier à l'échelon politico-stratégique, afin d'assurer une action cohérente de l'Allemagne en matière de politique étrangère, de développement et de sécurité. Pour une meilleure planification et mise en œuvre stratégiques et interministérielles d'interventions dans le cadre de la gestion internationale des crises, la commission recommande soit de mettre en place un nouveau comité interministériel, soit d'étendre et d'intensifier le « Jour Fixe » de politique de sécurité qui existe déjà à l'échelon des secrétaires d'État. Chacune de ces deux options prévoit un centre commun de suivi, dans lequel les tableaux stratégiques des situations respectives, les analyses et les prévisions seront réunis en une vue d'ensemble interministérielle.

La circulation et l'échange réguliers des informations entre les ministères et le Bundestag allemand devraient être intensifiés. Ainsi, il conviendrait que le gouvernement fédéral présente chaque année aux députés un rapport classifié portant sur la situation en matière de politique de sécurité et sur les perspectives stratégiques.

Afin que le Parlement puisse mieux remplir sa mission de contrôle et soit en mesure d'établir lui-même dans le cadre de sa compétence un tableau d'ensemble d'une situation, il conviendrait de mettre en place une (sous)-commission distincte traitant des interventions en réseau ou des interventions intégrées en cas de crise. Pour les mandats futurs, il serait judicieux que le Bundestag utilise davantage les marges de manœuvre offertes en matière d'intervention du Parlement dans le cadre de la décision d'engager les forces armées à l'étranger et qu'il contrôle plus strictement le degré de réalisation des objectifs et l'efficacité des mesures. Lors des débats sur l'octroi d'un mandat, ainsi que lors des discussions au sein des commissions spécialisées, il conviendrait de prendre en compte de manière appropriée, outre le volet militaire d'une opération, les volets civils, diplomatiques et policiers d'une intervention.

Les Nations unies demeurent un acteur central de la concertation internationale. Afin d'assurer également à l'avenir la capacité d'agir de l'ONU, il convient de soutenir les efforts de réforme de cette organisation et de mettre à sa disposition les ressources matérielles et humaines nécessaires. À l'échelon européen, une capacité d'action accrue en vue de la gestion des crises s'impose. À cet égard, l'Allemagne devrait s'engager en faveur d'une concertation plus étroite dans le but de tirer davantage profit de l'influence de l'Europe au sein de l'OTAN et dans le monde.

À l'occasion d'interventions internationales, un registre des donateurs permettrait d'exploiter au mieux les ressources, notamment afin de ne pas surmener la réceptivité du pays destinataire. La prise de responsabilités au niveau local et une plus forte prise en compte des femmes constituent des aspects centraux pour le succès d'une mission, et il faudrait que les mécanismes de coordination internationaux prennent ces aspects en compte à tous les échelons et en fassent l'objet d'un suivi continu.

En matière de lutte contre le terrorisme, le crime organisé et la corruption et de prévention de ces activités, l'Allemagne doit miser sur une action commune de l'UE et promouvoir de manière ciblée des partenariats avec des pays tiers, afin d'accroître, grâce à une action collective, l'efficacité des mesures à tous les niveaux.

Pour organiser plus efficacement la gestion internationale des crises, il est recommandé de recourir à des principes de procédure standardisés qui s'appliquent à tous les ministères concernés et définissent des exigences spécifiques pour les interventions, afin de pouvoir évaluer l'efficacité des mesures et procéder à des ajustements. En ce qui concerne le financement de projets dans le pays dans lequel l'opération se déroule, il convient d'examiner si le soutien à court terme de projets ne devrait pas être remplacé par la possibilité d'apporter un soutien aux processus sur le plus long terme.

Afin d'atteindre l'objectif de processus de réforme et de reconstruction autosuffisants, il faut davantage tenir compte des acteurs non gouvernementaux et de la société civile dans le pays où l'intervention a lieu et plus fortement prendre en compte des projets plus petits réalisables sur place et ancrés dans la population locale. Lors de la sélection de tels projets, un suivi institutionnalisé de leur contexte et des partenaires impliqués permettrait de renforcer la légitimité, l'appropriation et la durabilité des prestations de soutien. Il conviendrait d'une part que le gouvernement fédéral soutienne l'engagement apporté par les collaborateurs locaux et d'autre part que les relations, en particulier avec le personnel recruté localement, soient réglées de manière interministérielle et que le degré de responsabilité assumée par la République fédérale d'Allemagne soit communiqué de manière transparente aux personnes concernées.

Dans le but d'être en mesure de réagir également à court terme à des crises, il est recommandé de constituer une réserve stratégique de personnel civil. La Bundeswehr devrait tenir à disposition les capacités pertinentes pour une intervention dans le cadre de la gestion internationale des crises, et il conviendrait de garantir les moyens correspondants pour la formation, l'équipement et la préparation. Compte tenu de leur coresponsabilité en matière de prise en charge et de d'assistance aux victimes d'une intervention, il serait approprié que le gouvernement fédéral et le Bundestag continuent pleinement à exprimer publiquement leur estime et leur soutien à l'égard des forces d'intervention qui agissent dans le cadre de la gestion internationale des crises.

Avec la remise du rapport final au Bundestag allemand s'achève le travail de la commission d'étude ad hoc « Retour d'expérience après la mission en Afghanistan pour les futurs engagements en réseau de l'Allemagne ». Un grand nombre de conflits, les changements dans les rapports de force dans le monde, ainsi que l'instabilité croissante dans de nombreuses régions du globe ont une influence directe sur l'Allemagne et l'Europe. Compte tenu des expériences faites en Afghanistan, l'adaptation de la gestion des crises par l'Allemagne aux nouveaux développements et défis s'impose d'urgence. Avec les enseignements tirés des 20 années de l'engagement en Afghanistan et contenus dans le rapport intermédiaire, ainsi qu'avec les recommandations formulées dans le présent rapport final, la commission présente aux gouvernements fédéraux de l'avenir et au Bundestag allemand une multitude de propositions concrètes pour améliorer la gestion internationale des crises par l'Allemagne. Il est souhaitable que la mise en œuvre de ces propositions fasse à partir de la 21^e législature l'objet d'un suivi continu par les ministères et les commissions impliqués dans la gestion internationale des crises.